



## Atelier sur la pratique des grands principes du Droit comptable OHADA

Date : le 11 novembre 2015 à Kinshasa (RD Congo)

Lieu : au CFP Elikia - 01 avenue des Bâtonniers - Commune de la Gombe.

Durée : de 09 H 00 à 16 H 00

### 1. Les Objectifs de l'atelier :

Présentation, échange d'expériences et cas pratiques sur les grands principes du Droit comptable OHADA et le fonctionnement des comptes selon le SYSCOHADA.

### 2. Méthodologie

Nous examinerons l'Acte Uniforme portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises pour une meilleure compréhension des points suivants :

- Le Droit comptable OHADA ;
- Le Système Comptable OHADA (SYSCOHADA) ;
- Les nouveautés et spécificités introduites par le SYSCOHADA ;
- La nouvelle présentation des états financiers ;
- Les logiciels de gestion appropriés

### 3. Enjeux

Dans le contexte d'une économie mondialisée, les opérateurs économiques sont devenus plus exigeants en matière d'informations financières et comptables, quant à l'information diffusée par les comptes annuels, elle n'est plus pertinente et elle s'avère inapte à la prise de décision stratégique.

D'où la nécessité d'avoir une nette compréhension de ce cadre comptable qui :

- contribue à assurer une plus grande efficacité du contrôle des comptes et permet de donner aux associés toute garantie de fiabilité des états financiers ;
- Permet aux opérateurs économiques du secteur informel de pouvoir tenir une comptabilité régulière par la mise à disposition d'outils à leur portée.

#### **4. Public concerné :**

Cet atelier est à l'intention de tous les acteurs qui participent à la gestion comptable et au renforcement de la sécurité financière des entreprises (**Conseiller financier, comptable, collaborateurs d'avocats spécialisés en droit des affaires, auditeur, chargé du contrôle interne, etc.**).

#### **Orateur :**

L'exposé sera assuré par **Monsieur Floribert LONGO BAMBI**, Expert-Comptable Agréé près du Tribunal de Grande Instance de Matadi, Formateur en Système Comptable et en Droit des Affaires OHADA. Président du Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (COREXCO), Président Provincial de la Fédération Nationale des Artisans Petites et Moyennes Entreprises du Bas-Congo.

#### **Frais de Participation**

Les frais de participation sont fixés à deux cent dollars (200 USD) par participant comprenant :

- La remise des supports didactiques ;
- La remise des attestations de participation ;
- La pause-café ainsi qu'un déjeuner ;
- Le suivi personnalisé des participants durant 3 jours.

#### **5. Modalités d'inscription**

Pour vous inscrire, nous vous invitons à compléter le bulletin d'inscription ci-dessous et à le retourner par courriel ou courrier aux adresses suivantes :

**Courriel : [inscription@cfpelikia.com](mailto:inscription@cfpelikia.com)**

**Courrier :** 01 avenue des Bâtonniers,  
Commune de la Gombe Ville de Kinshasa (RD Congo).

**Tél :** +243 975 624 200

Le paiement des frais de participation s'effectue par virement sur le compte BIAC numéro 011-07183101-64 du **CFP ELIKIA**.

**Pour plus d'infos : [www.cfpelikia.com](http://www.cfpelikia.com)**



**Atelier sur la pratique des Grands principes du Droit comptable OHADA**

**Bulletin d'inscription**

**Date : le 11 novembre 2015 à Kinshasa (RD Congo)**

**Lieu : au CFP ELIKIA - 01 avenue des Bâtonniers - Commune de la Gombe**

**Durée : de 09 H 00 à 16 H 00**

**Etape 1 : Informations sur l'entreprise**

Dénomination : .....

Adresse : .....

Personne de contact : ..... Fonction : .....

Tél.: ..... E-mail .....

**Etape 2 : Désignation des participants (nom, prénom et fonction)**

1. ....

2. ....

3. ....

4. ....

5. ....

**Etape 3 : Modalités de règlement**

Les frais de participation de 200 USD (deux cent dollars) sont à régler :

Par virement bancaire sur le compte du CFP ELIKIA ouvert à la BIAC et portant le numéro 011-07183101-64

En espèce contre reçu au CFP ELIKIA.

Date, signature et cachet de l'entreprise